

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 06 novembre 2015 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., DUCLOUX, CZEKIERDA, M.M. BARRAL, RONDEAU, VIALLET, PRIET

Absents excusés : M. TILLIER, M. GOUOT

Le Conseil a :

✚ Décidé de réduire de 30% l'indemnité de Conseil pour 2015 pour la trésorière d'Étang sur Arroux soit un montant annuel de 230.07 €

✚ Adopté le projet de regroupement de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan avec la Communauté de Communes de Breuvray Val d'Arroux ainsi que le rattachement des communes de Couches, Dracy les Couches, St Maurice les Couches et St Jean de Trezy

✚ Adopté l'agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux

✚ Adopté le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

✚ Adopté le rapport sur le prix et les services du Syndicat des Eaux

✚ Accepté de renouveler le bail de la parcelle C146 à l'earl Perraudin

✚ Adopté la reprise de concessions au cimetière, soit 15 tombes abandonnées et doit voir pour un colombarium avec la commune de St Nizier.

✚ Étudié les différentes solutions qui existent pour utiliser la licence 4 et pense peut être à une location

CHARBONNAT, le 16 novembre 2015

Le Maire,